



Sommaire

A la une

Biennale de l'égalité

Grands chantiers

Madagascar : les progrès de la coopération

Temps forts

Un milliard pour la LGV
Charte des espaces côtiers
Appels à projets tous azimuts
16 Trophées bretons du développement durable

Initiatives

L'art contemporain s'expose à Rennes

Question à

Isabelle Thomas, Déléguée en charge des énergies, de l'air et des déchets

Expression des groupes politiques

Les élus expriment leurs positions

Connaissez-vous votre Bretagne ?

Les artisans poissonniers en Bretagne

Coup de coeur

Les énergies de la mer sur le web

Rendez-vous

Agenda

A la une

L'égalité des sexes en question

Les femmes et les hommes naissent égaux en droits. Mais ils le demeurent rarement ensuite... Les 23 et 24 mai, à Saint-Brieuc, la 2e Biennale de l'égalité

femmes/hommes souhaite impulser un nouvel élan à la culture de l'égalité en Bretagne, en mobilisant largement les professionnels et le grand public. Organisée par la Région Bretagne, la manifestation rassemblera sur deux jours plus de 80 acteurs sociaux, économiques et institutionnels, investis dans des démarches exemplaires de lutte contre les discriminations ou de prévention des comportements sexistes. Ouverte aux familles et aux scolaires, elle abordera aussi le thème de l'égalité sous la forme d'ateliers pédagogiques, de jeux, de films documentaires... La Région Bretagne profitera de ce temps d'échanges pour évaluer les résultats de son propre engagement politique en faveur de l'égalité des droits.



La Région Bretagne au service de l'égalité femmes/ hommes

La Région Bretagne met en oeuvre une politique transversale pour défendre l'égalité des sexes dans différents domaines. Dans l'emploi et la formation, elle apporte son soutien aux entreprises signataires de la Charte de progrès pour l'emploi de qualité et aux organismes de formation qui encouragent la mixité des métiers. Elle finance aussi des études nécessaires à la promotion d'outils d'analyse et d'action mieux ciblés.

[Voir le site](#)

Grands chantiers

Madagascar : les progrès de la coopération



Question à



Isabelle Thomas
Déléguée en charge des
énergies, de l'air et des déchets

Le Plan régional pour la qualité de l'air en Bretagne sera adopté le mois prochain. Quelle est sa vocation ?

La qualité de l'air breton s'est dégradée ces dernières années. Nous en connaissons les causes principales : l'usage de la voiture, l'utilisation massive de produits phytosanitaires... L'émission de ces polluants présente des risques importants pour la santé et l'environnement. Sur la base d'objectifs chiffrés, le plan propose des actions à mettre en œuvre pour retrouver une qualité de l'air satisfaisante. Guidée par le souci de transparence, notre ambition est d'informer le public de la situation, des sources de pollution et des solutions existantes. Nous souhaitons également que ce document constitue un outil d'aide à la décision pour les acteurs économiques et les collectivités. Enfin, nous aimerions qu'il fixe un cadre de référence, parfois opposable en matière d'urbanisme et de transports (PDU, PPA...).

Comment a été élaboré ce programme d'actions ?

A partir d'une cartographie détaillée des causes de pollutions atmosphériques sur le territoire breton, nous avons fixé des objectifs de réduction des principales émissions. A titre d'exemple, nous espérons diminuer de - 30 % les rejets d'oxydes d'azote (NOX), de composés organiques volatils (COV) et de particules. Les professionnels de différents secteurs économiques, les services de l'Etat et des associations de défense de

Le recrutement de deux volontaires internationaux annonce une nouvelle étape dans la récente coopération économique et culturelle engagée depuis 2007 entre la Région Bretagne et deux régions de l'île de Madagascar, Anosy et Analanjirofo. Avec le soutien de l'Association française des volontaires du progrès (AFVP), deux jeunes techniciens bretons ont été recrutés pour mettre en œuvre sur place les premiers projets de coopération décentralisée, en lien avec les autorités locales.

En matière de solidarité internationale, c'est la première fois que la Région Bretagne fait directement appel à ce dispositif de soutien, justifié par l'éloignement et les moyens modeste des équipes malgaches. Les volontaires internationaux serviront de relais entre les acteurs de l'île et la collectivité bretonne. Leur mission : établir des diagnostics, mobiliser les ressources locales et animer la conduite des projets.

Cinq domaines d'intervention prioritaires ont été repérés : la pêche, l'agriculture, l'eau potable, l'écotourisme et l'artisanat. L'expérimentation de nouvelles techniques agricoles dans les rizières, la construction de puits et la mise en place de circuits touristiques solidaires constituent quelques uns des nombreux chantiers de coopération envisagés à ce jour.

Cinq accords de coopération décentralisée

Ailleurs dans le monde, la Région Bretagne a développé la coopération bilatérale avec quatre autres régions : la Saxe, le Pays de Galles, le Shandong (Chine) et Wielkopolska (Pologne). Un cadre pour favoriser un développement mutuel dans différents domaines : la culture, l'économie, la formation et l'éducation...

●●● [Lire le dossier](#)

Temps forts

Un milliard pour la LGV

Les territoires bretons et ligériens apporteront 1 milliard d'euros à la future ligne à grande vitesse (LGV) Bretagne - Pays de la Loire (sur un budget de 3 milliards) : les présidents des deux Régions, Jean-Yves Le Drian et Jacques Auxiette, l'ont annoncé le 4 avril dans une déclaration commune.

●●● [Lire sur le site](#)

Charte des espaces côtiers

La Bretagne est la première Région à se doter d'une charte pour la gestion intégrée des espaces côtiers. Fin avril, son président Jean-Yves Le Drian invitait 250 professionnels de la mer, du tourisme, élus, associations et scientifiques réunis à Rennes à s'engager ensemble dans la mise en œuvre.

Appels à projets tous azimuts

Les derniers appels à projets, appels à candidatures, appel à idées lancés par la Région Bretagne: l'appel à projets Eco Faur pour un urbanisme durable (jusqu'au 1er septembre), le Challenge accessibilité et tourisme (jusqu'au 2 juin), le Carrefour des innovateurs auprès de tous les innovateurs de l'Internet (jusqu'au 2 juin), l'appel à projets cybercommunes (jusqu'au 15 septembre)...

●●● [Lire sur le site](#)

16 Trophées bretons du développement durable

Cette année encore, la Bretagne s'est distinguée pour ses actions en faveur du développement durable. Découvrez les seize initiatives des entreprises, collectivités, associations... primées par les Trophées bretons du développement durable 2008.

●●● [Lire sur le site](#)

l'environnement ont été associés à la concertation pour définir les grandes orientations du projet. La phase de consultation publique débutera en septembre prochain.

Quelles sont les priorités ?

Elles rejoignent les grandes orientations politiques du Conseil régional en matière de transports et d'urbanisme. Il s'agit notamment de développer des modes de transport alternatif à la route pour les voyageurs et les marchandises, de maîtriser nos consommations d'énergie, de promouvoir les énergies renouvelables et de sensibiliser les agriculteurs et les particuliers aux dangers des produits phytosanitaires, notamment les herbicides. Dans le secteur résidentiel et tertiaire, les efforts devront porter sur un aménagement responsable du territoire, au profit d'un mode d'habitat économe en espace.

Expression des groupes politiques

Les élus expriment leurs positions

●●● Lire sur le site

Rendez-vous

Startwest

Les 13 et 14 mai à Nantes

Colloque santé et environnement

Les 16 et 17 mai à Rennes

Prix de l'avenir de la langue bretonne

Le 30 mai à Rennes

Lecteurs, participez, réagissez!

Cette lettre est aussi un espace d'échanges.

Ecrivez-nous ! ✉

Initiatives

L'art contemporain s'expose à Rennes



Comment dialoguent l'art et l'entreprise ? Pour sa première édition, la Biennale d'art contemporain des Ateliers de Rennes explore les relations entre le travail et la création, sous le thème Valeurs croisées. Du 16 mai au 20 juillet 2008, une cinquantaine d'artistes français et étrangers exposeront en plusieurs lieux de la capitale bretonne, dont le Couvent des Jacobins qui ouvrira ses portes au public pour la première fois.

Vaste panorama de la création artistique en lien avec l'univers de l'économie, la manifestation convie des plasticiens de renom et la jeune scène en devenir à présenter leurs travaux : sculptures, performances, installations vidéo... Ces dernières semaines, une quinzaine d'entre eux ont élaboré leur projet en résidence, accueillis au sein d'entreprises bretonnes. En croisant les regards, cette démarche originale affirme l'ambition de l'exposition à constituer un laboratoire d'expérimentation artistique, aux frontières de la création et de la production.

La Région Bretagne soutient l'art contemporain

Elle accompagne depuis plusieurs années la création contemporaine et les principaux centres d'art accueillant des artistes en résidence (la Criée à Rennes, le Quartier à Quimper, le domaine de Kerguéhennec dans le Morbihan...). Pour mieux faire connaître les oeuvres, elle soutient aussi l'action du Fonds régional d'art contemporain (Frac) et apporte ponctuellement son aide à des expositions d'envergure comme cette première Biennale.

●●● Voir le site

Connaissez-vous votre Bretagne ?

Sous le signe du poisson

Qui dit Bretagne, dit mer... et poisson. Produit phare de la gastronomie régionale, le poisson constitue l'arête dorsale des 400 entreprises artisanales transformant et commercialisant des produits de la mer en Bretagne, la poissonnerie emploie entre 600 et 700 personnes dans la région, souvent dans de petites structures à dominante familiale. Le département du Finistère concentre à lui seul plus de 40 % des entreprises de détail. Nombre d'entre elles possèdent deux à trois magasins, répartis en majorité sur les marchés ou les halles alimentaires des grandes villes. Toujours très orientée vers le commerce non sédentaire, la poissonnerie bretonne tend désormais à diversifier ses activités, notamment vers les produits traiteurs de la mer.



Rassemblés au sein d'une jeune fédération qui compte 150 professionnels, les artisans poissonniers de Bretagne aspirent aujourd'hui à mieux valoriser leur métier, ainsi que leur engagement au service de la qualité, de l'environnement et de l'information des consommateurs. Signataires d'une nouvelle Charte qualité, ils s'engagent par exemple à approvisionner leurs étals avec 80 % de poissons, 70 % de crustacés et coquillages issus de la pêche bretonne.

La Région Bretagne soutient la pêche et l'aquaculture

Le plan régional pour la pêche et l'aquaculture (2007-2013) fixe cinq priorités : la préservation des ressources, la gestion durable de la zone côtière, la performance des entreprises, la valorisation des produits de la mer et le soutien aux organisations professionnelles. Outre l'aide à l'installation et à

la transmission d'entreprise, la Région Bretagne appuie en particulier les projets innovants du pôle de compétitivité mer, les démarches de certification environnementale et la conception de navires économes en énergie.

●●● Lire le dossier

Coup de cœur

Les énergies de la mer sur le web

Un blog sur l'actualité mondiale des énergies marines et leurs perspectives pour la planète. Il a été créé pour les « Entretiens Science et Ethique » 2007 de Brest, des rencontres sur les sciences et technologies de la mer qui réunissent tous les ans (sur un thème chaque fois différent) scientifiques, pouvoirs publics, entreprises et associations pour un débat ouvert sur les enjeux éthiques des grandes avancées scientifiques de notre société. Prochaine édition du 14 au 17 octobre prochain.



●●● Consulter le blog

ABONNEMENT ● MODIFICATION DE VOTRE ABONNEMENT ● DESABONNEMENT ● PARRAINAGE

Mauvais affichage ? Caractères bizarres ? [Ecrivez-nous !](#)

Président du Conseil régional : Jean-Yves Le Drian. Directeur de la publication : Gilles Ricono. Rédactrice en chef : Véronique Bonnet. Routage : logiciel SYMPA. Crédits photos : Remi Barranger, Charles Crié. Conception Aphania. Copyright Conseil régional de Bretagne 2005. Droits de reproduction sous réserve d'accord de notre part et de mention de la source. Conformément à la loi No 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi No 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur ayant déposé des informations directement ou indirectement nominatives, peut demander la communication de ces informations et les faire rectifier le cas échéant.